



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Sports



# DOSSIER DE PRESSE

**Remise du Brevet sportif national 2025**

**Luxembourg, le 16 mars 2026**

## **1. Le Brevet sportif national**

Ce programme permet à chacun de tester son niveau de condition physique à travers une série d'épreuves sportives. Des performances minimales ont été fixées et sont adaptées à l'âge et au sexe des participants.

Il constitue un instrument important de promotion de l'activité physique et du sport pour tous au Luxembourg. Il encourage les citoyens de tous âges à pratiquer une activité physique régulière et à améliorer durablement leur condition physique dans un cadre structuré et accessible.

### **Groupe cible**

Le Brevet sportif national s'adresse aux personnes âgées de 10 à 99 ans (âge minimum : 10 ans).

### **Épreuves sportives**

Les épreuves couvrent quatre domaines :

- l'endurance ;
- l'athlétisme ;
- la natation ;
- le cyclisme.

### **Base réglementaire**

Le Brevet sportif national se fonde sur le règlement grand-ducal du 3 février 2002 portant détermination et organisation des brevets sportifs nationaux.

### **Critères d'obtention du brevet**

Les brevets sont décernés à la suite de la réussite à un ensemble d'épreuves sportives qui doivent être accomplies au cours d'une même année civile.

Les épreuves varient selon l'âge du participant. Pour chaque épreuve, des performances minimales ont été fixées par règlement grand-ducal.

Dans chaque discipline, le candidat doit réussir au moins une épreuve choisie librement. En fonction de son résultat et sur la base d'un tableau de pointage, il obtient un nombre de points déterminé.

Les brevets comprennent trois niveaux:

- l'insigne en bronze ;
- l'insigne en argent ;
- l'insigne en or.

L'insigne obtenu dépend du nombre total de points obtenus dans les différentes épreuves.

Par dérogation au règlement général :

- les candidats âgés de 40 à 59 ans se voient décerner l’insigne en bronze ou en argent s’ils réussissent trois épreuves et totalisent le nombre de points requis pour l’insigne correspondant ;
- les candidats âgés de 60 ans et plus doivent réussir au moins deux des quatre épreuves.

### **Inscription au brevet sportif national 2026**

Les inscriptions pour l’édition 2026 sont actuellement ouvertes.

Pour plus d’informations sur le Brevet sportif national :

<https://sports.public.lu/fr/programs/sport-loisir/brevet-sportif.html>



## 2. Statistiques

Le Brevet sportif national connaît une progression constante ces dernières années, passant de 237 brevets décernés en 2021 à 867 en 2025.

|             | Or  | Argent | Bronze | Total      |
|-------------|-----|--------|--------|------------|
| <b>2021</b> | 128 | 84     | 25     | <b>237</b> |
| <b>2022</b> | 205 | 171    | 34     | <b>410</b> |
| <b>2023</b> | 263 | 171    | 42     | <b>476</b> |
| <b>2024</b> | 326 | 250    | 45     | <b>621</b> |
| <b>2025</b> | 454 | 307    | 106    | <b>867</b> |

- **1 509 personnes ont participé** au Brevet sportif national en 2025.
- **867 personnes ont réussi** le Brevet sportif national :
  - 106 médailles de bronze
  - 307 médailles d'argent
  - 454 médailles d'or